

PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire De l'association ARELIA , du 16 Mai 2025 à Annecy

Présents ou représentés : 58 adhérents dont 11 présents et 47 pouvoirs de représentation
Dont **6 membres du Conseil d'administration** + **1 excusé** pour raisons médicales justifiées
+ **11 adhérents Absents excusés** qui n'ont pas donné pouvoir

Le détail est consigné sur la feuille d'émargement et pouvoirs, signées , disponible auprès du Secrétaire

- Après contrôle des documents reçus, par le secrétaire Mr Thierry SERAINE et pointage des présents, il est constaté que le quorum des 1000 n'est pas atteint. Conformément à l'article 12-3 des statuts, il est donc procédé à la clôture de la première AGO.

- La deuxième AGO est ouverte à l'unanimité des voix présentes ou représentées et selon l'ordre du jour :

1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le président Mr Gabriel PIRRA fait lecture et commentaires de son rapport moral qui est salué à l'unanimité par l'Assemblée.

Dans le cadre strict de nos statuts, le CA d'Arelia a fait réaliser fin 2023, une étude, confidentielle, auprès d'un cabinet spécialisé, reconnu pour son expertise et sa pertinence, qui s'appuie sur un Benchmark multicritères externe de 10 offres de prévoyance Madelin. Cette étude, très renseignée, vise à établir un référentiel pour formaliser le cahier des charges d'une nouvelle offre Prévoyance à développer par AREAS, qui se positionne dans les bons standards du marché en termes de modalités et de niveaux de couverture

L'événement principal de cette année 2024 réside dans la présentation de cette étude à la direction d'Areas, en date du 15.02.2024 ,en la présence du directeur général Mr Sylvain Mortera et des directeurs technique des branches concernées, avec qui nous avons convenu de participer au cahier des charges pour une refonte urgente du contrat prévoyance Madelein Malheureusement à l'heure de la présente AGO, la refonte que devait entreprendre Areas n'a pas beaucoup avancée Le CA d'Arelia le regrette mais continuera à user de ses prérogatives, pour faire mener à bien le développement de ce contrat , conformément à sa mission dont l'objet est rappelée à l'article 2 de ses statuts

2. RAPPORT ANNUEL DU TRESORIER

Le Trésorier Mr Pascal Briatte présente les comptes de résultats de la trésorerie d'Arelia pour l'exercice 2024 , établit par Arelia avec le concours de l'Expert-Comptable, Julien Masse et également visés et certifiés par le commissaire aux comptes Mr Thibaut de Lembeye (cabinet Audit-Synthese 19 Ave de Messine 75008 Paris)

L'exercice 2024 est bénéficiaire

Le rapport du trésorier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée des membres présents ou représentés Un bilan comptable à été émis

3 RAPPORT d'ACTIVITES

- La refonte du contrat Prévoyance Madelin , déjà évoquée, a fait l'objet de toutes les attentions du CA qui a, régulièrement relancé les services techniques d'Areas, et même proposé de participer aux travaux

- Le 17.07.2024 le Conseil d'administration réunis en Visioconférence a validé , à la demande d'Areas, l'intégration aux conditions générales P220BA-D20 du contrat Multisupport Areas Vie , les novations suivantes

Possibilité de signer électroniquement certains actes de gestion

Possibilité d'effectuer des versements supplémentaires par prélèvement, uniquement, en remplacement du cheque

- Le président informe l'Assemblée du nombre d'adhésions par type de contrat non vie , en solde d'affaires nouvelles et de résiliations , qui affiche positif, sauf pour le contrat prévoyance , en perte de 103 contrats

Pour la partie Vie, les transferts vers les contrats PER de notre Multisupport retraite , (qui sont une perte pour Arelia mais pas forcément pour Areas), les contrats sans nouveaux versements et les flux sortants supérieurs aux flux entrant, les arrérages et enfin les sinistres , tous ces événements cumulés, contribuent à un recul des fonds détenus , (dans le périmètre des seuls contrats relevant d'Arelia)

- Dans le cadre de la défense des intérêts de nos adhérents, suite à un litige avec la compagnie en gestion ou en sinistres, plusieurs dossiers ont été réglés, à l'amiable, sur simple intervention auprès des services d'Areas mais 1 est encore en cours en justice via la protection juridique souscrite par Arelia au profit de ses adhérents

4 Renouvellement du CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Conformément aux statuts l'association Arelia est depuis 2019 administrée par un CA composé de 7 membres élus par l'AG pour un mandat de 6 ans , rééligible, et ce CA doit ensuite être renouvelable part tiers tous les deux ans

Quatre Administrateurs ayant atteint leur premières 6 années d'exercice, ce sont représentés pour un nouveau mandat et ont été réélus à l'unanimité

Il s'agit de

Mr Gabriel PIRRA, Mr Pierre Olivier DILHAC, Mr Pascal BRIATTE, et Mr Thierry SERAINE (candidatures reçues en bonne et due forme par le secrétaire et ou le Président)

Le tableau à jour des 7 **membres actifs du Conseil d'administration d'Arelia** se trouve en annexe du présent PV

5 CONSTITUTION du BUREAU

Président : Gabriel PIRRA

Vice-Président : Pierre Olivier DILHAC

Trésorier : Pascal BRIATTE

Secrétaire Général: Thierry SERAINE

Mr Julien GARCIA a souhaité , compte tenu d'une charge professionnelle importante , céder sa place de Vice Président à Mr Pierre Olivier DILHAC, d'un commun accord

6 MONTANT de la COTISATION D'ASSOCIATION

L'assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'administration de maintenir la cotisation d'adhésion à 6€ /an , indivisible et non proratisable ni remboursable, selon la convention (mandat d'encaissement) signée avec Areas Assurances et Areas Vie,

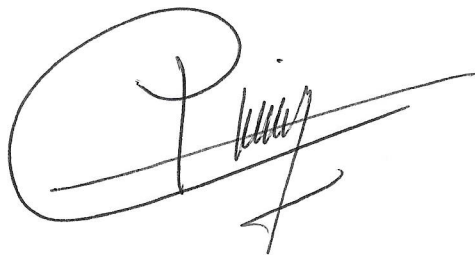
7 QUESTIONS DIVERSES

Une opération de qualification d'environ 4000 fiches de nos adhérents, déjà initiée en 2021 et 2022, a été entreprise afin d'améliorer leur contenu, mal ou pas renseignées au niveau des adresses mails, tel , etc. Avec l'aide d'Areas Mme Tala Fabre et de Convergences Mr Jean Philippe Faber, les Agents d'Areas, concernés, ont été sollicités. Après cette intervention, il reste encore 2429 fiches adhérent, sans adresse mail ou erronée. La réflexion sur ce sujet va se poursuivre.

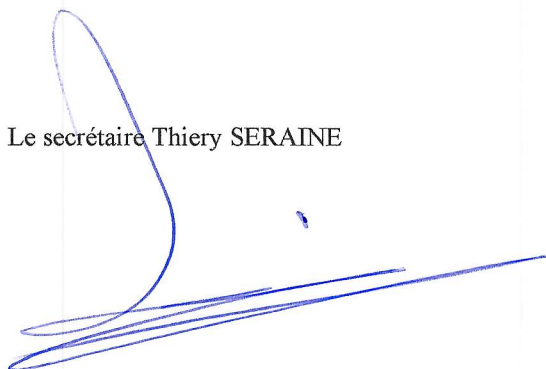
Le Conseil d'administration estime dans son rôle statutaire et dans ses moyens, de devoir proposer des actions au profit de ses adhérents. Plusieurs pistes ont été évoquées, dont une action nationale de prévention santé, à éventuellement faire réaliser par un prestataire extérieur. Mais on le redit avec force et conviction, notre priorité dans l'action est avant tout de faire impérativement avancer et aboutir à brefs délais la refonte du produit d'assurances Prévoyance Madelin d'AreliA, auprès d'Areas.

Fait à Dijon, le 21.08.2025

Le Président, Gabriel PIRRA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. PIRRA', with a large circular flourish at the beginning.

Le secrétaire Thiery SERAINE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Thiery SERAINE', with a large, looping flourish at the beginning.

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ARELIA
APRES A.G.O. du 16.05.2025 à Annecy

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMISTRATION d'ARELIA		
NOM	Adresse	Observations
Gabriel PIRRA	658 Ave de Castries 34 820 ASSAS	Président Agent Areas retraité Elu en AG 2019 Réélu en 2025 Membre du bureau Arelia n°2603399
Pierre Olivier DILHAC	105 chemin de Jouanique 40360 POMAREZ	Vice-président Avocat Ex Bâtonnier Membre du bureau Elu en AG 2019 Réélu en 2025 Arelia n°3855677
Pascal BRIATTE	38 Impasse des Eubages 13300 SALON de PROVENCE	Trésorier Agent Areas retraité Elu AG 2019 Réélu en 2025 Membre du Bureau Arelia n° 2007904
Thiery SERAINE	31 Ave Victor Hugo 21000 DIJON	Secrétaire Agent Areas retraité Elu en AG 2019 Réélu en 2025 Membre du bureau Arelia n° 2826138
Jean Pierre VERNIERE	72 Rue de la Méditerranée 34070 MONTPELLIER	Agent Areas retraité Elu AG 2020 Arelia n° 1801918
Julien GARCIA	35 Rue de Montholon 75009 PARIS	Past Vice Pdt (2020+2025) Courtier Elu AG 2020
Pierre Alain MENOZZI	546 rue André Marie Ampère 34000 MONTPELLIER	Agent Areas retraité puis Hôtelier retraité AG 2022 Arelia n° MS retraite 754848-1
Total CA 7 Membres		